

GUIDE D'INFORMATION

Décommissionnement du réseau MiMo

Information

Le réseau d'accès à internet par la technologie « MiMo » va s'éteindre définitivement le 30 juin 2022.

Cette note d'information de la part de Manche Numérique vous permet d'être informés sur les offres alternatives permettant de rechercher une nouvelle solution d'accès à internet.



Les foyers n'ayant pas accès à une connexion fibre optique ou ADSL performante pourront aller vers des offres d'accès internet 4G Fixe ou satellite. À ce jour ces deux technologies sont plus performantes que le MiMo et bénéficient désormais d'une très bonne éligibilité : 100 % du territoire en satellite et plus de 86% en 4G Fixe.

QU'EST-CE QUE LA 4G FIXE ?

La 4G fixe fonctionne en utilisant les réseaux mobiles 4G des opérateurs télécoms. Si la connexion 4G existait déjà avec les abonnements de téléphonie mobile, la nouveauté provient de la fourniture d'une box dédiée (boîtier à installer) qui va se connecter au réseau 4G et le distribuer ensuite par Ethernet et WiFi à son domicile ou dans son entreprise.

Pour vérifier l'éligibilité à une offre 4G Fixe, il faut saisir votre adresse sur le site des opérateurs proposant cette technologie.

La couverture réelle par opérateur des réseaux 4G peut être vérifiée sur le site internet de Manche Numérique, dans la section « Services aux citoyens ».

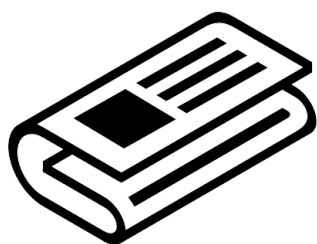
QU'EST-CE QU'INTERNET PAR SATELLITE ?

Cette solution permet de desservir les foyers ne bénéficiant pas d'un accès internet au « Bon Haut Débit » (inférieur à 8 Mbits/s). La couverture du territoire est totale.

Certains opérateurs proposent des offres en illimité avec un débit jusqu'à 100 Mbit/s. Plusieurs options peuvent vous être proposées, comme l'achat du kit, sa location et l'installation à votre domicile.

Pour être raccordé à une offre satellite, il suffit de souscrire un abonnement auprès d'un opérateur satellite.

A noter toutefois que cette technologie génère un délai dit de « latence » pour l'accès internet, et peut ne pas être adaptée pour les usages d'outils ou applications en « temps réel » (jeux en ligne, logiciels SaaS, vidéosurveillance...).



Cependant, les opérateurs actuels du réseau MiMo n'ont pas obligatoirement toutes ces technologies dans leur catalogue et les clients restent libres de souscrire une nouvelle offre avec l'opérateur de leur choix.



Il existe différentes offres d'accès à internet et notamment des offres d'accès internet fixe 4G ou satellite. Manche Numérique dispose d'un dispositif de subventionnement spécifique pour participer aux frais d'acquisition et d'installation d'une solution satellite, généralement plus onéreuse qu'une box 4G. Cette solution doit être labellisée Cohésion Numérique des Territoires.

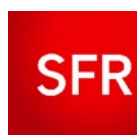
Liste des offres labellisées éligibles à des subventions :

Guichet de Cohésion Numérique des Territoires

Voir le site internet de l'ANCT : www.aménagement-numérique.gouv.fr/fr/bonhautdebit-aidefinanciere



<https://m.boutique.orange.fr/eligibilite/internet-4g-a-la-maison>



sfr.fr/box-internet/box-4g



<https://web.dyrun.com/box-4g>



<https://ozone.net/offres/internet/internet-4g-fixe/>



www.nordnet.com/connexion-internet/internet-satellite
www.nordnet.com/connexion-internet/internet-4g



<https://numerisat.fr/satellite/>



Offre Internet Satellite



Offre Internet Box 4G